



Problème contre un huissier de justice

Par **fableo**, le **02/08/2011** à **13:06**

Bonjour,

je suis passée au tribunal car je portais plainte contre une société x, je gagne et, pour faire appliquer la décision, j'ai dû faire appel à un huissier de justice, ses honoraires sont de 82 euros que je règle car il m'indique qu'ils seront remboursés car à la charge de la société x,

Je reçois un chèque mais il manque les remboursements de frais d'honoraires je contacte l'huissier et il me dit de voir directement avec la société x, de leur rendre le chèque pour qu'il m'en fasse un autre???

est ce normal quel recours puis je avoir??

cordialement

ffugier

Par **pat76**, le **02/08/2011** à **17:58**

Bonjour

Renseignez-vous auprès de votre débiteur si le huissier ne lui a fait payer des frais également du même montant que vous lui avez versé.